



le CVC (Conseil de la Vie Collégienne)

publié le 24/06/2019

Le CVC est une instance de dialogue et d'échanges.

Les conseils de la vie collégienne donnent la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une nouvelle dynamique dans les collèges, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement et du mieux-vivre pour les élèves.

Il formule des propositions sur :

- ▶ L'organisation de la scolarité et du temps scolaire.
- ▶ L'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur
- ▶ Les questions liés aux équipements et à la demi-pension
- ▶ Organisation du travail personnel et de l'accompagnement
- ▶ La mise en oeuvre des différents parcours (artistiques, citoyen, avenir...)
- ▶ Le climat scolaire.....

Il est composé de représentants d'élèves, du personnel et des parents d'élèves. le CA doit arrêter sa composition, les modalités des élections ou de désignation de ses membres. Le CA doit également établir les modalités de fonctionnement.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.